

Juin 2025

DES ÉTATS-UNIS VERS L'EUROPE. BILAN DU PARTENARIAT CANADA-UNION EUROPÉENNE

JOSIANE DEMERS



CHRONIQUE COMMERCIALE AMÉRICAINNE

Dans cette chronique :

- **Stratégie de diversification face à l'imprévisibilité américaine**

La réélection de Trump pousse le Canada à réorienter sa diplomatie commerciale. Malgré des échanges de 968 milliards CAD avec les États-Unis, cette dépendance asymétrique révèle la vulnérabilité canadienne. Mark Carney mise sur l'Europe comme partenaire "fiable" face à des États-Unis jugés imprévisibles.

- **L'AECG : un accord innovant mais incomplet**

L'Accord de 2016, appliqué provisoirement depuis 2017, est un traité de "troisième génération" avec des mécanismes institutionnels novateurs. Cependant, seuls 17 des 27 États membres l'ont ratifié, notamment en raison d'oppositions agricoles et de craintes sur la souveraineté nationale.

- **Résultats commerciaux encourageants mais limités**

Les échanges bilatéraux ont bondi de 65% depuis 2017 pour atteindre 126 milliards CAD en 2023. Malgré cette croissance et la création de 694 000 emplois européens liés aux exportations, le Canada maintient un déficit de 44 milliards CAD et le potentiel reste sous-exploité.

- **Convergence stratégique au-delà du commerce**

Le rapprochement s'étend à la sécurité, l'énergie et l'environnement via l'Accord de partenariat stratégique (2017) et l'Alliance verte (2023). Cette "carte européenne" vise à réduire la dépendance américaine et renforcer la souveraineté canadienne dans un monde multipolaire.

La réélection du Président Donald Trump en novembre 2024, son protectionnisme et sa remise en question de plusieurs accords commerciaux ébranle les certitudes de la diplomatie canadienne. Le Canada se retrouve au milieu d'une guerre tarifaire avec son plus fidèle et plus ancien allié, et ce, c'est sans compter le fait que leurs économies sont fortement intégrées et interconnectées. Les deux États cultivent ainsi l'une des relations commerciales les plus intenses à l'échelle mondiale. Ainsi, le commerce bilatéral culminait à 968 milliards de dollars canadiens en 2023, soit environ 3,6 milliards de dollars canadiens par jour.¹ Cependant, cette interdépendance est asymétrique et révèle la vulnérabilité du Canada².

Le rapprochement avec l'Europe souhaité par le nouveau premier ministre Carney répond donc à un impératif de diversification commerciale. Mark Carney est à la recherche de partenaires, qui croient à la règle du droit, aux institutions internationales et au libre commerce, pour contrebalancer la dépendance économique avec des États-Unis désormais jugés chaotiques, revanchards et peu « fiables »³. C'est dans ce contexte que le gouvernement canadien compte capitaliser sur ses acquis avec l'Union européenne et a revitalisé les discussions concernant la ratification de l'*Accord économique et commercial global* (AECG).

Qualifié d'ambitieux, moderne et progressiste, ce traité visait à renforcer les liens transatlantiques à travers une série de volets : commerce, investissement, développement durable, coopération réglementaire. Pourtant, malgré une adoption par le Canada et le Parlement européen, cet accord innovant servant de cadre institutionnel aux relations commerciales, tarde à être ratifié par tous les parlements nationaux européens.

Cette chronique, la première de trois sur les partenariats du Canada, revient sur la relation commerciale entre le Canada et l'Union européenne. L'*Accord économique et commercial global* (AECG) – connu aussi en anglais comme le *Comprehensive Economic and Trade Agreement* (CETA) en constitue le principal ancrage. Les secondes et troisièmes chroniques feront le point sur les relations avec le Mexique et l'Asie-Pacifique.

Un petit retour historique

C'est lors du Sommet Union européenne – Canada tenu en juin 2007 à Berlin que le gouvernement canadien et les dirigeants européens se sont entendus sur la tenue d'une

¹ Radio-Canada, 26 novembre 2024, « Le Commerce Canada-États-Unis près de 1000 milliards \$ d'échanges par année », <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2122463/commerce-canada-etats-unis-chiffres>.

² Hubert Rioux, « Les relations entre le Québec et les États-Unis : doit-on craindre le retour de Trump? », École d'été 2024, ENAP, Montréal.

³ Alex Fontaine, « Carney à la recherche de partenaires « fiables » en Europe », *Le Devoir*, 17 mars 2025, <https://www.ledevoir.com/politique/canada/856147/premier-ministre-mark-carney-debute-voyage-europe>

étude afin d'évaluer les coûts et les bénéfices potentiels d'un accord commercial entre les deux parties.⁴ Publiée en 2008, cette étude en arrivait à la conclusion que la libéralisation du commerce des biens et des services engendrerait des gains économiques réciproques : une hausse estimée, à 0,08 % du PIB pour l'EU et à 0,77 % pour le Canada⁵. Ces résultats servent alors de tremplin vers le début des négociations.

Les négociations officielles débutèrent en 2009, au Sommet Canada–UE de Prague, et s'étendirent sur une période de quatre ans. Le 18 octobre 2013, une entente de principe est annoncée sur les principaux éléments de l'AECG, marquant une étape décisive du processus⁶. Le 5 août 2014, les deux parties parviendront à une entente sur le projet de texte final de l'accord. Celui-ci est officiellement signé le 30 octobre 2016 à Bruxelles, lors du Sommet UE–Canada, en présence du premier ministre canadien Justin Trudeau, du président du Conseil européen Donald Tusk et du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.⁷

Le 15 février 2017, le Parlement européen approuvera l'accord à une large majorité : 408 voix pour, 254 contre et 33 abstentions.⁸ S'agissant d'un accord mixte, les parlements nationaux et régionaux des États membres doivent ratifier le document avant qu'il n'entre officiellement en vigueur⁹. En attendant, l'accord est appliqué sur une base provisoire, et ce dès le 21 septembre 2017, permettant ainsi l'application immédiate de la majorité de ses dispositions, notamment l'élimination de 98 % des droits de douane entre le Canada et l'UE¹⁰. Seuls 17 États membres ont à ce jour ratifié officiellement l'accord. Dix parlements nationaux tardent à l'appel et n'ont pas ratifié le traité, certains même refusent de le ratifier, le Sénat français notamment en mars 2024¹¹.

⁴ Gouvernement du Canada, « Consultez la chronologie », Affaire mondiales Canada, consulté le 15 avril 2025, URL https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/view_timeline-consultez_chronologie.aspx?lang=fra

⁵ Gouvernement du Québec, « Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union Européenne : document de synthèse », 2008, 9. https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/echanges_exterieurs/aecg_synthese_perspective_quebecoise.html?

⁶ Gouvernement du Canada, « Consultez la chronologie ».

⁷ Gouvernement du Canada, « Consultez la chronologie ».

⁸ Parlement européen, « CETA: le Parlement adopte l'accord commercial UE-Canada », 15 février 2017, URL <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20170209IPR61728/ceta-le-parlement-adopte-l-accord-commercial-ue-canada>

⁹ Parlement européen, « CETA »

¹⁰ Gouvernement du Canada, « Consultez la chronologie ».

¹¹ Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique « Canada – Accord économique et commercial global (AECG/CETA) », 1 avril 2025, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CA/ceta#:~:text=Dix%20Etats%2DMembres%20n'ont,r ejet%C3%A9%20le%2021%20mars%202024.>

Un accord innovant

Pourtant, comme le soulignaient dans leur l'ouvrage *Un nouveau pont sur l'Atlantique*, Christian Deblock, Joël Lebullenger et Stéphane Paquin, l'AECG représente « le projet d'accord d'intégration économique le plus ambitieuse jamais négociée par le Canada¹². L'AECG est le premier accord commercial de troisième génération, qui se distingue par leur objectif d'interconnexion économique et introduit des mécanismes de coopération réglementaire novateurs pour harmoniser les normes et faciliter le commerce international. Ce type d'accord introduit ainsi des mécanismes institutionnels combinant dialogue permanent et discipline commerciale, visant à rapprocher les réglementations nationales¹³. Pour Mathieu Arès, Éric Boulanger et Christian Deblock, cette approche vise à créer un environnement commercial plus harmonisé et prévisible, répondant aux défis engendrer par la mondialisation et la complexité des chaînes de valeur internationales¹⁴. Mais peut-être, ce qui distingue particulièrement l'AECG, ce sont ses mécanismes institutionnels : un Comité mixte et plusieurs comités spécialisés dotés de pouvoirs décisionnels, ce qui en fait un accord à caractère évolutif. À cela s'ajoutent un mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et État (ISDS) réformé, un Forum de coopération en matière de réglementation, ainsi qu'un engagement formel envers le développement durable.

ISDS

Cet élément représentait le point de discorde principal lors des négociations, mais les parties réussirent à s'entendre sur une formule modifiée satisfaisante. Le mécanisme de règlement des différends constitue un des aspects novateurs de cet accord. L'AECG introduit un mécanisme ISDS réformé, répondant aux critiques antérieures liées à la transparence et à l'impartialité¹⁵. Il établit un tribunal permanent composé de 15 membres

¹² Christian Deblock, Joël Lebullenger *et al.*, *Un nouveau pont sur l'Atlantique : L'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada*, 2015, Presses de l'Université du Québec, pp. 374, p.100,

https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/2749_9782760543799.pdf

¹³ Christian Deblock, « L'Accord économique et commercial global. Un accord mal compris, mais pourtant novateur », CEIM-UQAM, Septembre 2017,

https://ceim.uqam.ca/db/IMG/pdf/christian_deblock_-_l_accord_economique_et_commercial_global_vr2.pdf

¹⁴ Mathieu Arès, Éric Boulanger et al., « D'un régionalisme à l'autre : intégration ou interconnexion? », *Intervention économiques*, 2016, no 55,

https://ceim.uqam.ca/db/IMG/pdf/mathieu_ares_eric_boulanger_et_christian_deblock_-_d_un_regionalisme_a_l_autre_-_integration_ou_interconnexion.pdf

¹⁵ Andrea Gorga, « CETA : Free Trade for the Common Good », *Seven Pillars Institute*, 4 janvier 2018, <https://sevenpillarsinstitute.org/ceta-free-trade-for-the-common-good/>

- cinq du Canada, cinq des États membres de l'UE et cinq de pays tiers - pour statuer sur les différends¹⁶. Cette structure vise à renforcer la légitimité et l'indépendance du processus de règlement des différends ainsi que la cohérence des décisions rendues.

Forum de coopération en matière de réglementation

L'AECG est le premier accord commercial qui dédie un chapitre entier à la coopération en matière de réglementation. Le chapitre 2 notamment établit le cadre pour le Forum de coopération en matière de réglementation (FCR)¹⁷. L'objectif de ce Forum réside dans la facilitation de la promotion de la coopération et dans l'examen des mesures réglementaires. Il vise à accroître la compatibilité des approches réglementaires, à réduire les obstacles non tarifaires au commerce, tout en préservant des normes rigoureuses en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.¹⁸ Dans un contexte où les politiques canadiennes et européennes diffèrent parfois, ou emploient un langage juridique susceptible d'engendrer des interprétations divergentes, le FCR joue un rôle de clarification.¹⁹ Tout en visant une meilleure transparence, le FCR se penchera sur une variété de mesures réglementaires afin d'en faciliter la réglementation tout en renforçant son efficacité²⁰.

Engagement pour le développement durable

Plusieurs chapitres de l'accord lient le développement durable, au commerce, au travail et à l'environnement. Ces dispositions engagent les deux parties à respecter des normes élevées en matière d'environnement et de travail, en garantissant que la croissance économique ne se fasse pas au détriment du bien-être social et environnemental²¹.

C'est plus précisément le chapitre 24 de l'accord intitulé Commerce et environnement, qui énonce une volonté de « favoriser le développement durable, renforcer la gouvernance

¹⁶ Andrea Gorga, « CETA : Free Trade for the Common Good ». *op. cit.*

¹⁷ Accord économique et commercial global, 2017, chap. 2, p. 380, <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/assets/pdfs/ceta-rm-01-fra.pdf>

¹⁸ Katelyn Petersen et Benno Weissner, « Eight things you need to know about CETA », consulté le 15 avril 2025, <https://eccir.ca/2021/02/22/eight-things-you-need-to-know-about-ceta/>

¹⁹ Gouvernement du Canada, « Canada-European Union comprehensive economic and trade agreement : Trade and environment chapter », consulté le 15 avril 2025, <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/corporate/international-affairs/partnerships-countries-regions/europe/canada-european-union-trade-environment-chapter.html>

²⁰ Gouvernement du Canada, « Canada-European Union comprehensive economic and trade agreement ».

²¹ Gouvernement du Canada, « Canada-European Union comprehensive economic and trade agreement »

environnementale des Parties, consolider les accords internationaux en matière d'environnement auxquels elles sont parties²² ». L'AECG garantit que les lois nationales en matière d'environnement seront appliquées avec transparence et que les deux parties s'engagent à promouvoir la sensibilisation du public. L'accord vise également à encourager la gestion durable des ressources et comprend un engagement général à maintenir des normes environnementales élevées²³. De tels engagements traduisent une approche résolument progressive de l'intégration des objectifs commerciaux et du développement durable.

Comité mixte de l'AECG

Le comité mixte de l'AECG, qui se réunit au moins une fois par an, est constitué de représentants du Canada et de l'UE. Il est coprésidé par le ministre canadien du Commerce international et le commissaire européen au Commerce, ou leurs représentants respectifs. Il se distingue par le caractère contraignant de ses décisions. Il délibère sur toute question d'intérêt relative aux domaines couverts par l'accord, constituant ainsi une plateforme de dialogue structuré pour aborder tant les préoccupations émergentes que les nouvelles opportunités²⁴.

Il est responsable de la supervision des comités spécialisés, de la prévention et résolution des différends, de l'établissement des règles de procédure et de la prise de décision et de la délibération sur des questions d'intérêt liées aux domaines couverts par l'accord²⁵. En facilitant la mise en œuvre de l'AECG, le Comité mixte veille à l'atteinte des objectifs globaux de l'accord. Il supervise notamment les dix-huit comités et dialogues spécialisés ainsi que les autres organes créés dans le cadre de l'AECG, garantissant une exécution harmonisée des dispositions de l'accord²⁶.

Les comités spécialisés

Dix-huit comités spécialisés et dialogues, avons-nous dit, ont été institués dans le cadre de l'AECG. Ces instances couvrent un large éventail de domaines, permettant ainsi des négociations ciblées par secteur. Elles disposent de pouvoirs non négligeables, notamment la capacité d'adopter des décisions contraignantes, de modifier certaines

²² Accord économique, p. 410.

²³ Gouvernement du Canada, « Canada-European Union comprehensive economic and trade agreement »

²⁴ Affaire mondiale Canada, « Gouvernance et comités de l'AECG », consulté le 17 avril 2025, https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/ceta_governance_committees-gouvernance_aecg_comites.aspx?lang=fra

²⁵ Affaire mondiale Canada, « Gouvernance et comités de l'AECG ».

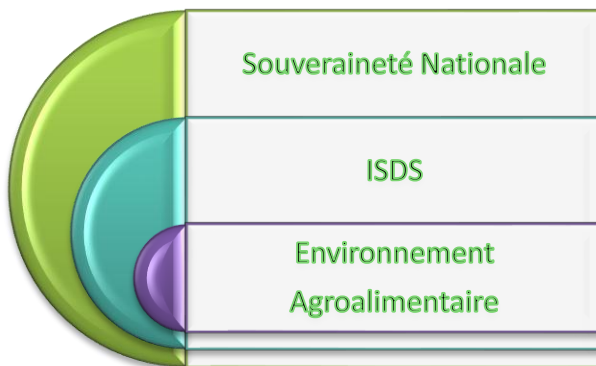
²⁶ Affaire mondiale Canada, « Gouvernance et comités de l'AECG ».

dispositions de l'accord, et de soumettre des propositions d'amendement au Comité mixte de l'AECG²⁷.

La création de ces comités répond à deux objectifs principaux. D'une part, ils visent à améliorer la mise en œuvre des règlements du traité en créant une légitimité de la relation internationale entre les parties²⁸. D'autre part, ils permettent la création d'un forum transnational de bureaucraties sous la sphère politique. Ce dernier facilite les processus complexes d'élaboration des politiques conjointes en relativisant les intérêts nationaux²⁹.

Les points de discord

La plupart des critiques adressées à l'AECG concernent une potentielle atteinte à la souveraineté nationale, notamment en matière de politiques agroalimentaire et environnementale. Ainsi, ces deux domaines figurent parmi les points litigieux importants dans les discussions de ratification. Les critiques sur ces sujets utilisent fréquemment comme argument principal l'ISDS, qu'ils considèrent susceptible de compromettre la capacité des États à légiférer librement dans ces secteurs.



Mécanismes de règlement des différends - ISDS

Le mécanisme initial de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) prévu dans l'AECG a suscité d'importantes critiques, notamment en raison de son manque de transparence, de l'absence d'un système d'appel, et du risque de hiérarchisation des droits économiques sur les droits sociaux et environnementaux.

²⁷ René Repasi, « Cynamisation of international trade cooperation. Powers and limits of Joint Committees in CETA », 2021, p.84, https://www.qil-qdi.org/wp-content/uploads/2017/08/05_CETA_REPASI_FIN.pdf

²⁸ René Repasi, « Cynamisation of international trade cooperation », p.85.

²⁹ René Repasi, « Cynamisation of international trade cooperation », p.85.

En réponse à ces préoccupations, l'Union européenne et le Canada ont introduit un **Système juridictionnel des investissements** (SJI) dans le texte final de l'accord, remplaçant l'ISDS traditionnel par une **Cour permanente composée de juges indépendants**, nommés par les Parties, avec la possibilité d'un **mécanisme d'appel** — une avancée majeure vers une justice plus prévisible et institutionnalisée³⁰.

Cette réforme, saluée comme une avancée vers une justice plus institutionnalisée, vise à rééquilibrer la protection des investissements et le droit souverain des États à réguler dans l'intérêt public. L'article 8.9 de l'AECG précise que les dispositions de l'accord ne doivent pas être interprétées comme empêchant les États d'adopter des mesures « nécessaires pour protéger la santé publique, la sécurité ou l'environnement³¹ », ce qui reflète une tentative de **hiérarchisation des priorités normatives**, reconnaissant explicitement la **primauté du droit de régulation**.

Malgré les ajustements apportés, des oppositions persistent. Des régions comme la Wallonie en Belgique ont exprimé leur insatisfaction face à ces ajustements, les jugeant insuffisants pour garantir la souveraineté juridique des États. Si certaines inquiétudes se fondent parfois dans la désinformation et les valeurs, le Centre de recherche Comhlahm évoque un défaut structurel du système ICS: bien que conçus pour être une cour plus robuste, les **arbitres peuvent parfois statuer seuls**, ce qui contraste avec les systèmes judiciaires classiques basés sur un panel de juges³². Cela pourrait possiblement affaiblir la cohérence, la diversité juridique et la légitimité des décisions.

Les autorités européennes et canadiennes ont quant à elles défendu l'équilibre trouvé entre ouverture économique et protection des intérêts publics. Les modifications apportées s'alignent sur des normes internationales de transparence, telles que celles de la Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondés sur les traités (UNCITRAL) et visent à renforcer la légitimité démocratique de l'accord³³.

Agriculture et industrie alimentaire

³⁰ Maxime Vaudano, « L'Europe et le Canada modifient leur accord CETA pour faire taire les critiques », Le Monde, 2 mars 2016, https://www.lemonde.fr/accord-commercial-europe-canada-ceta/article/2016/03/02/l-europe-et-le-canada-modifient-leur-accord-ceta-pour-faire-taire-les-critiques_6005115_4998347.html

³¹ Accord économique, p. 79.

³² Centre de recherche Comhlahm, « CETA and ICS Fact Check », 2024, <https://comhlahm.org/wp-content/uploads/2024/07/CETA-ICS-Fact-Checker.pdf>

³³ Accord économique, p. 87.

Reflétant les préoccupations des agriculteurs, le Sénat français s'est opposé en vaste majorité à la ratification de l'accord. Cette décision a été prise à la fois par les sénateurs communistes de gauche et les sénateurs de droite du parti Les républicains, ce qui témoigne d'un large consensus politique contre l'accord³⁴. Les agriculteurs français considèrent également depuis longtemps l'AECG comme une menace potentielle pour leurs moyens de subsistance, craignant une concurrence accrue des produits agricoles canadiens.

Du côté canadien, ce sont les producteurs laitiers qui expriment leurs inquiétudes, car l'importation de produit laitier européen, tel que le fromage, sans tarifs douaniers, pourrait réduire leur part de marché³⁵. Du côté des exportateurs de bœuf et de porc, les bénéfices de l'accord demeurent faibles en raison des réglementations strictes de l'UE sur les hormones présentes dans la viande. Même si le Canada s'est engagé à ne pas exporter de protéines animales traitées aux hormones, les agriculteurs et les consommateurs français sont toujours réticents. Les différences d'approches réglementaires entre le Canada et l'UE, telles que le principe de précaution de l'UE par rapport aux évaluations scientifiques du Canada, compliquent l'harmonisation des normes sans compromettre les exigences nationales³⁶.

Environnement

L'opposition au mécanisme de règlement des différends s'étend également aux enjeux environnementaux. Plusieurs experts et mouvements de la société civile en ce qui concerne l'environnement décriant les potentielles barrières à l'accélération de la décarbonation. Selon David R. Boyd, rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'Homme concernant les moyens de bénéficier d'un environnement sûr propre et sain, l'ISDS permettrait aux entreprises de demander des compensations aux États qui adopteraient de nouvelles mesures environnementales³⁷. Or, en novembre 2023, au

³⁴ France 24, « Le Sénat français rejette l'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada », 21 mars 2024, <https://www.france24.com/fr/france/20240321-le-s%C3%A9nat-fran%C3%A7ais-rejette-le-trait%C3%A9-ceta-de-libre-%C3%A9change-entre-l-ue-et-le-canada>

³⁵ Agriculture et Agroalimentaire Canada, « L'application provisoire de l'AECG crée de nouveaux débouchés commerciaux pour l'agriculture », 22 septembre 2017, https://www.canada.ca/fr/agriculture-agroalimentaire/nouvelles/2017/09/l_application_provisoire_de_la_ecg_cree_nouveaux_debouches_commerciaux.html

³⁶ Council of Canadians, « Europe : CETA puts your safety at risk », 26 août 2016, <https://canadians.org/resource/europe-ceta-puts-your-food-safety-risk/>

³⁷ David R. Boyd, « Pollueurs payés : les conséquences catastrophiques du règlement des différends entre investisseurs et États sur l'action climatique et environnementale et sur les droits humains », Assemblée générale des Nations Unies, A/78/168, p.3, <https://docs.un.org/fr/A/78/168>

sommet bilatéral entre l'Europe et le Canada, les dirigeants avaient annoncé la création du *Green Alliance*, se disant déterminés à respecter les engagements de l'Accord de Paris³⁸. Mais, suivant une interprétation positive des résultats, certaines études suggèrent que la réduction des tarifs douaniers et certaines autres dispositions de l'accord contribuent aux secteurs d'activité produisant une quantité significative de gaz à effet de serre³⁹.

Malgré les critiques émises, les retombées de l'AEGC sont pourtant positives.

Les retombées de l'accord

Depuis son entrée en vigueur provisoire le 21 septembre 2017, l'AEGC a généré des retombées significatives sur les échanges commerciaux. En 2021, les échanges bilatéraux entre le Canada et l'Union européenne ont atteint un sommet de 100 milliards de dollars canadiens, ce qui représente une hausse de 33,7% par rapport à 2016, une progression nettement supérieure à celle de 18,6% observée pour l'ensemble du commerce de marchandises du Canada sur la même période⁴⁰.

Le commerce de biens entre le Canada et l'Union européenne (UE) a connu une croissance soutenue. En 2023, il atteignait environ 126 milliards de dollars canadiens, soit une augmentation de 65% par rapport à l'année précédant l'entrée en vigueur de l'accord⁴¹. Le commerce des services, quant à lui, a enregistré une croissance de 10% entre 2016 et 2022⁴².

³⁸ Mathilde Dupré et al., « Bilan de 6 années de mise en application du CETA : Un tableau mitigé pour le commerce et clairement négatif pour l'environnement », Veblen Institute, Janvier 2024, p.4, https://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/rapport_ceta_fr_ma_j_avril2024_vf.pdf

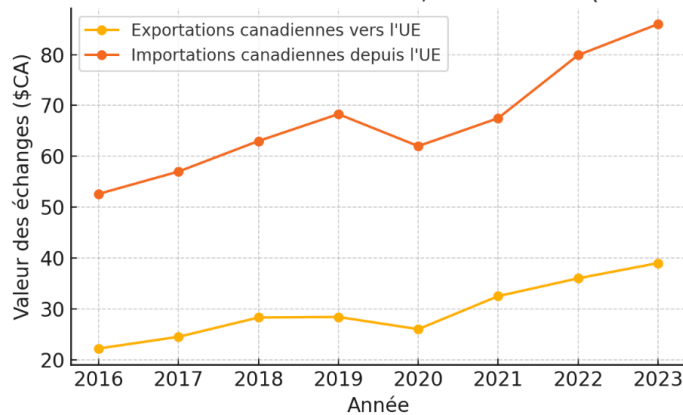
³⁹ Mathilde Dupré et al., « Bilan de 6 années de mise en application du CETA », p. 4.

⁴⁰ Gouvernement du Canada, « CETA@5: Delivering trade benefits during unprecedented times », septembre 2022, <https://international.canada.ca/en/global-affairs/corporate/transparency/reports-publications/chief-economist/impacts/2022-09-ceta-trade-benefits#fnb7-ref>

⁴¹ Gouvernement du Canada, « Canada-European Union ».

⁴² Gouvernement du Canada, « Canada-European Union ».

Commerce de marchandises Canada-UE, 2016-2023 (en milliards de \$CA)



Sources : Mathilde Dupré et al., « Bilan de 6 années de mise en application du CETA », Verblen Institute. Maxime Vaudano, « All you need to know about CETA, the controversial EU-Canada trade agreement », Le Monde.

En incluant les services, le volume commercial bilatéral a augmenté d'environ **65 % entre 2016 et 2022** selon le Conseil de l'UE. Les exportations de services en provenance de l'UE ont progressé de manière constante, tandis que, du côté canadien, l'Union européenne (hors Royaume-Uni) est devenue le principal partenaire commercial « outre-mer », après les États-Unis. En 2022, les exportations canadiennes de biens et services vers l'UE ont atteint 55 milliards de dollars canadiens, enregistrant une croissance moyenne annuelle de 7,6 % depuis 2017⁴³.

Selon Affaires mondiales Canada, cette performance témoigne du rôle du CETA, qui a éliminé la plupart des droits de douane et ouvert de nouveaux débouchés⁴⁴. L'effet est particulièrement observable chez les PME : entre 2016 et 2019, le nombre d'entreprises canadiennes exportant vers l'UE est passé de 7 753 à 8 291, et plus de 80 % des nouveaux exportateurs sont des petites et moyennes entreprises. De son côté, la Commission européenne soulignait, en 2019, qu'environ **694 000 emplois dans l'UE** étaient liés aux exportations vers le Canada, soit 12 % de plus qu'avant le CETA⁴⁵. Sur le plan sectoriel, la

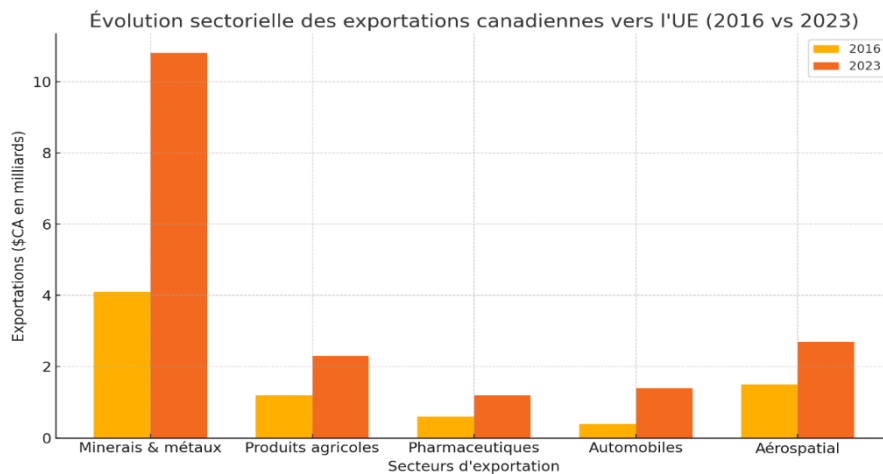
⁴³ Global Affairs Canada, « Growing Canada's exports to overseas markets by 50% - 2022 update », Gouvernement du Canada, consulté le 10 mai 2025,

<https://international.canada.ca/en/global-affairs/corporate/transparency/reports-publications/chief-economist/diversification/overseas-markets-2022>

⁴⁴ Global Affairs Canada, « Growing Canada's exports »

⁴⁵ Maxime Vaudano, « All you need to know about CETA, the controversial EU-Canada trade agreement », Le Monde, 20 mars 2024, https://www.lemonde.fr/en/les-decodeurs/article/2024/03/21/all-you-need-to-know-about-ceta-the-controversial-eu-canada-trade-agreement_6639822_8.html#:~:text=The%20European%20Commission%20also%20boasts,this%20figure%20is%20very%20unreliable

période 2016–2023 a vu un essor marqué dans les secteurs des minerais et métaux, de l’agroalimentaire, des produits pharmaceutiques, de l’automobile et de l’aérospatiale.



Sources : Mathilde Dupré et al., « Bilan de 6 années de mise en application du CETA », Verblen Institute. Maxime Vaudano, « All you need to know about CETA, the controversial EU-Canada trade agreement », Le Monde

Malgré cette progression, la balance commerciale reste déficitaire pour le Canada. En 2022, ce déficit s'élevait à 44 milliards de dollars canadiens, ce qui représente une hausse par rapport aux années précédentes⁴⁶. Par ailleurs, s'il est juste d'affirmer qu'il y a effectivement une augmentation de la part de l'UE dans le commerce canadien depuis la mise en vigueur provisoire de l'AECG, il demeure important de relativiser ces résultats. La croissance observée s'appuie sur une base historiquement faible. De ce fait, la relation commerciale bilatérale, bien que renforcée, demeure encore loin de son plein potentiel. Le domaine des services, notamment dans le secteur de l'économie numérique, offre des possibilités commerciales sous-développées pour faire face notamment à l'écrasante et omniprésence des sociétés américaines, tant au Canada qu'en Europe.

Se rapprocher dans d'autres domaines

En raison des politiques imprévisibles des États-Unis, l'ex-ministre canadienne des Affaires étrangères, Mélanie Joly, a souligné la nécessité pour le Canada de diversifier ses partenariats économiques et sécuritaires⁴⁷. Le renforcement des relations avec l'Union européenne ne s'arrête pas aux échanges commerciaux : des convergences se dessinent

⁴⁶ Mathilde Dupré et al., « Bilan de 6 années de mise en application du CETA », p.14.

⁴⁷ Paul Vieira, « Canada Says New Economic and Security Partners Needed Due to U.S. Policy Shift », *The Wall Street Journal*, 28 février 2025, <https://www.wsj.com/world/americas/canadas-foreign-minister-says-new-economic-security-partners-needed-amid-shift-in-u-s-ae8ee836?>

aussi dans les domaines de la défense, de l'environnement et de l'énergie. Ottawa et Bruxelles apparaissent de plus en plus comme des partenaires stratégiques à la recherche d'alliés stables dans un ordre international fracturé. Dans un climat d'incertitude politique, les deux parties sont à la recherche d'un allié fiable. Cette orientation stratégique se voit une réponse pragmatique aux menaces de désengagement américain, incitant Ottawa à rechercher de nouvelles alliances en matière de sécurité.

Depuis 2017, le Canada et l'Union européenne ont renforcé leur coopération en matière de sécurité grâce à l'**Accord de partenariat stratégique (SPA)** et au **dialogue annuel sur la défense**, devenu l'un des plus avancés entre l'UE et un pays tiers⁴⁸. Ottawa participe également à l'initiative européenne de **mobilité militaire**, facilitant le déploiement de troupes sur le continent⁴⁹. Par ailleurs, le gouvernement canadien explore des partenariats industriels dans le cadre du **Fonds européen de défense**, tout en envisageant des achats stratégiques, comme les chasseurs suédois Saab Gripen, pour **réduire sa dépendance envers les États-Unis**⁵⁰. Cette réorientation stratégique s'accompagne d'un engagement à porter les **dépenses militaires à 2 % du PIB dès 2025**, conformément aux exigences de l'OTAN⁵¹ en ce sens, le Canada intensifie sa coopération avec l'UE à travers des projets conjoints de recherche, de production d'armement et d'interopérabilité militaire⁵².

L'élection de Mark Carney a par ailleurs confirmé cette tendance marquée par une volonté d'intégrer davantage les structures multilatérales européennes dans une perspective post-OTAN⁵³. Cette coopération se manifeste aussi dans les cercles parlementaires canadiens,

⁴⁸ The diplomatic Service of the European Union, « Canada : Setting the stage for the 2024 Schuman Security and Defence forum », 5 mars 2024, https://www.eeas.europa.eu/eeas/canada-setting-stage-2024-schuman-security-and-defence-forum_en

⁴⁹ Rob Gillies, « Canada in talks with the EU to reduce US defense reliance : AP source », AP NEWS, 19 mars 2025, <https://apnews.com/article/canada-defense-european-union-trump-f35-b2ced39c577c8dff6d3718007440db5c>

⁵⁰ Rob Gillies, « Canada in talks with the EU ».

⁵¹ Mike Blanchfield, « Carney says Canada will meet NATO spending target this year », Politico, 9 juin 2025, <https://www.politico.com/news/2025/06/09/carney-canada-nato-defense-spending-target-00394341>

⁵² Dylan Robertson, « Canada and Europe are collaborating on defence. What that might look like », *Toronto Star*, 9 mai 2025, https://www.thestar.com/politics/federal/canada-and-europe-are-collaborating-on-defence-what-that-might-look-like/article_ddf6979b-7a1b-5562-a9f6-e90791359cca.html

⁵³ Katerina Sviderska et Léandre Benoit, « La victoire de Mark Carney pourrait signifier un rapprochement avec l'Europe », *The Conversation*, 30 avril 2025, <https://theconversation.com/la-victoire-de-mark-carney-pourrait-signifier-un-rapprochement-avec-leurope-255551>

où plusieurs rapports recommandent une harmonisation accrue avec les normes et les stratégies de défense européennes⁵⁴.

Certains analystes vont jusqu'à évoquer le Canada comme un potentiel « 28^e État de l'Union européenne », tant l'alignement politique, économique et sécuritaire semble s'approfondir⁵⁵. Cette possibilité d'une adhésion formelle du Canada à l'UE, truffée d'obstacles juridiques et institutionnels, demeure hypothétique, mais symbolique des rapprochements croissants.

La guerre tarifaire engendre également un rapprochement stratégique en matière d'environnement et d'énergie. Depuis le milieu des années 1970, l'Union européenne et le Canada entretiennent une coopération importante. C'est durant le premier mandat à la Maison-Blanche de Donald Trump que les partenariats environnementaux entre le Canada et l'UE s'intensifient. Cela se concrétise notamment dans son **Accord de partenariat stratégique UE-Canada** (renforcé en 2016) et repose sur des valeurs communes telles que le multilatéralisme, la transition écologique et la protection de la biodiversité⁵⁶.

La création en 2023 de l'Alliance verte Canada-UE marque une nouvelle étape. Cette initiative vise la neutralité carbone d'ici 2050, la réduction des émissions de méthane, le soutien à la tarification du carbone à l'échelle mondiale et l'appui aux pays en développement⁵⁷. Cette alliance comprend des engagements communs pour atteindre la

⁵⁴ Fuhr, Stephen, « Canada and Nato : An Alliance Forged in Strength and reliability », House of Commons Canada, Juin 2018, <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/NDDN/Reports/RP9972815/nddnrp10/nddnrp10-e.pdf>

⁵⁵ Frédéric Mérand, « How Canada could get much closer to Europe », *Policy Options*, 14 mars 2025 <https://policyoptions.irpp.org/magazines/march-2025/canada-eu-option/>

⁵⁶ Gouvernement du Canada, « Coopération en matière d'environnement et de changements climatiques : l'Accord de partenariat stratégique Canada-Union européenne », consulté le 14 avril 2025, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/affaires-internationales/partenariats-pays-regions/europe/cooperation-environnement-changements-climatiques-accord-partenariat-strategique-canada-union-europeenne.html>

⁵⁷ Commission européenne, « Canada, The EU and Canada cooperate on energy and climate issues », *International Cooperation*, consulté le 10 mai 2025, https://energy.ec.europa.eu/topics/international-cooperation/key-partner-countries-and-regions/canada_en?prefLang=fr

neutralité carbone d'ici 2050, promouvoir la tarification du carbone, réduire les émissions de méthane et soutenir les pays en développement dans leur transition énergétique⁵⁸.

En mars 2025, le *Dialogue énergétique de haut niveau* entre les deux partenaires a été relancé, incluant la sécurité énergétique, la décarbonation des chaînes d'approvisionnement et l'aide à l'Ukraine⁵⁹.

Un monde diplomatique à l'ère post-Trump

La guerre commerciale canado-américaine illustre l'émergence d'un monde multipolaire, où le Canada tente de repositionner sa diplomatie en jouant la carte européenne. L'AECG devient, dans cette optique, un outil significatif d'une stratégie plus large visant à renforcer la souveraineté du pays.

Face à l'imprévisibilité américaine, l'Union européenne, quant à elle, accélère la diversification de ses alliances, notamment en matière de défense, ouvrant la porte au Canada qui s'engage pleinement dans une stratégie de diversification vers l'EU. Ainsi, l'ancienne ministre du Commerce Mary Ng a affirmé début février que le Canada comptait tirer profit de l'AECG avec pour ambition d'augmenter de 50 % ses exportations hors États-Unis d'ici 2025.⁶⁰

Par ailleurs, des analystes académiques préconisent que le Canada adopte une **double stratégie**, mêlant soutien temporaire aux secteurs visant à combler le choc tarifaire et investissements dans la **numérisation et l'innovation**, comme le propose le *think tank* C.D. Howe, afin d'accélérer la transition vers l'Europe et l'Asie-Pacifique⁶¹.

Si l'AECG représente une "fenêtre d'opportunité" significative pour le Canada, d'autres accords et diverses stratégies pourraient lui permettre de concurrencer davantage avec les États-Unis et la Chine. En finalisant et en modernisant l'accord avec l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La mise en œuvre d'un tel accord avec ce marché représentant plus de 660

⁵⁸ Cette alliance comprend des engagements communs pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, promouvoir la tarification du carbone, réduire les émissions de méthane et soutenir les pays en développement dans leur transition énergétique. L'UE est également devenue partenaire de l'initiative canadienne *Global Carbon Pricing Challenge*, qui vise à étendre la couverture mondiale de la tarification du carbone à 60 % d'ici 2030.

⁵⁹ Commission européenne, « Canada, The EU and Canada cooperate on energy and climate issues », *op. cit.*

⁶⁰ Julia Payne et Philip Blenkinsop, « Canada seeks stronger EU trade ties in face of Trump Tariffs », Reuters, 8 février 2025, <https://www.reuters.com/world/americas/canada-seeks-stronger-eu-trade-ties-both-regions-threatened-by-trump-tariffs-2025-02-08>

⁶¹ Harvey Naglie, « Reimagining Canada's trade Strategy in Response to US Pressures », Insitut C.D.Howe, 24 avril 2025, <https://cdhowe.org/publication/reimagining-canadas-trade-strategy-in-response-to-us-pressures/>

millions de consommateurs offrirait un fort potentiel de croissance pour les exportations canadiennes⁶².

Sur le plan intérieur, le Canada doit investir dans une stratégie industrielle exportatrice axée sur l'innovation, la transformation des ressources critiques et l'intégration dans des chaînes de valeur à haute valeur ajoutée. Une étude récente du *C.D. Howe Institute* recommande notamment d'accélérer les investissements dans les infrastructures logistiques, la numérisation et le soutien ciblé aux secteurs touchés par les tarifs⁶³. Le tout afin de diminuer les risques potentiels liés aux aléas des modifications tarifaires.

L'ensemble de ces initiatives pourraient permettre de rééquilibrer le commerce canadien en faveur de partenaires stratégiques plus stables, tout en modernisant les fondements économiques du pays.

⁶² Business World, « ASEAN-Canada FTA talks making 'slow' progress », 7 mai 2025, <https://www.bworldonline.com/economy/2025/05/07/671147/asean-canada-fta-talks-making-slow-progress/>

⁶³ Harvey Naglie, « Reimagining Canada's trade Strategy in Response to US Pressures »,

Direction

Mathieu Arès, Chercheur au CEIM et professeur à l'Université de Sherbrooke.

Rédaction

Josiane Demers, chercheuse au CEIM, maîtrise en Droit international et Politique internationale appliqués (DIPIA). Université de Sherbrooke..

Abonnez-vous

[À la liste de diffusion](#) 

[Au fil RSS](#) 

Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560
Montréal (Québec), H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Suc. Centre-Ville
Montréal (Québec), H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 987-3000, poste 3910

Télécopieur : 514 987-0397

Courriel : ceim@uqam.ca

Site web : www.ceim.uqam.ca

